

Voici le tableau des tarifs qui vont être pratiqués par le SIEP pour l'assainissement.

A noter **la hausse continue des tarifs en 2020, 2021, 2022.**

Je rappelle que la Commune d'Allondrelle La-Malmaison a voté contre le transfert de l'assainissement de la T2L au SIEP.



### EVOLUTION DES TARIFS SIEP

Communes T2L (AST)	Part fixe annuelle AEP		Part variable AEP		Part Fixe annuelle AST		Part variable AST	
	Collectivité	délégataire	Collectivité	délégataire	Collectivité	délégataire	Collectivité	délégataire
Tarifs actuels					0.00 €	-	1.70 € 1.20 €	-
Tarifs au 1er Janvier 2020					12.00 €	-	1.80 € 1.30 €	-
Tarifs au 1er Janvier 2021					24.00 €	-	1.90 € 1.40 €	-

Evolution prévue : 12 € de plus par an pour les parts fixes AEP et AST jusqu'à atteindre 36 € H.T. par an pour chacune d'elle  
0.10 € de plus par an pour les parts variables jusqu'à atteindre 1.78 € H.T. pour l'eau et 1.97 € H.T. pour l'assainissement

Cette projection prévisionnelle ne tient pas compte des éventuelles évolutions des tarifs qui pourraient être votées par le comité syndical